

## Perfectionnement CACES Cariste Catégories 1 et 5 - R 389



**Durée de la formation :** 3 jours.

**Type de formation :** Perfectionnement

**Référence :** CCCC38

### **Description de la formation**

**Objectif :**

- Réaliser les opérations de prise de poste,
- vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée,
- circuler et réaliser les opérations de manutention en sécurité,
- effectuer les opérations de maintenance de 1er niveau,
- rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées

**Programme :**

**Catégorie 1 :** transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol,

**Catégorie 5 :** chariots élévateurs à mât rétractable.

Théorie :

- Devoirs et responsabilités du cariste
- Technologie des chariots
- Prise de poste et vérifications
- Règles de conduite et de circulation
- Manutention de charges et modes opératoires
- Opérations de fin de poste
- Eco-gestes du cariste
- Manutention des colis de marchandises dangereuses (ADR 1.3)\*

Pratique :

- Vérifications et essais de prise de poste
- Conduite, circulation, manœuvres
- Vérification d'adéquation et manutention de charges
- Réalisation des opérations de fin de poste
- Compte rendu des difficultés et anomalies rencontrées

Passage test CACES®\*

**Validation :**

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des chariots des catégories 1 et 5

conformément à la Recommandation CNAMTS R. 389, si résultat positif.

**Pré-requis :**

Personnel expérimenté dans la conduite de chariots de catégories 1 et 5.

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et écrire le français.